



Pouvoir adjudicateur :

MAIRIE DE ROCHEFORT DU GARD

Hôtel de Ville

Place du Lavoir

30650 ROCHEFORT DU GARD

Téléphone : 04.90.26.69.00

<http://www.ville-rochefortdugard.fr>

mairie@rdg30650.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Objet de l'accord-cadre : Travaux de voirie

Type d'accord-cadre de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution : Rochefort du Gard

Code NUTS : FRJ12

CPV global à la consultation : CPV principal : 45233140-2

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 400 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 400 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 400 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 400 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 48 mois.

L'accord-cadre prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur pourra renoncer à la reconduction tacite par dénonciation expresse faite un mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire du marché avec recommandé et accusé de réception

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>).

Procédure : MAPA ouvert

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

- Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.
- Critère Valeur technique pondéré à 40 %. Au vu du cadre de réponse du Mémoire Technique

Modalités de notation :

- Sans rapport avec la prestation, non remis ou non renseigné : 0 point
- Insatisfaisant : 25% de la note : Les propositions faites par le candidat ne correspondent pas aux attentes de la commune
- Passable : 50% de la note : Les propositions faites par le candidat correspondent partiellement aux attentes de la commune
- Satisfaisant : 75% de la note : Les propositions faites par le candidat correspondent en majorité aux attentes de la commune
- Très satisfaisant : 100% de la note : Les propositions faites par le candidat correspondent en totalité aux attentes de la commune

Numéro de référence de l'accord-cadre : 24.006

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2024

Date limite de réception des offres : 29/05/2024 à 12h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.